



**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
D'INONDATION DU VAL DE SAÔNE**

SECTEUR SAÔNE AVAL
PLAN DE ZONAGE
Commune de Anse Sud



- Zone rouge
- Zone rouge
Aire de grand passage
- Zone rouge
Centre de valorisation des déchets
- Zone rouge
Aménagement du site du Bordelais
- Zone rouge
Aménagement du site "Rives du Beaujolais"
- Zone violette
- Zone bleue
- Zone blanche
- Limite du centre urbain
classé en zone violette ou bleue

PK 33 Point kilométrique (PK)
172,30 / 173,16 Cote de la crue centennale / Cote de la crue de référence
en m NGF au niveau du PK.
Entre 2 PK, les cotes du PK amont s'appliquent

Axe du cours d'eau

0 100 200 300
Mètres
Échelle: 1:5 000

Échelle : 1/5000	Prescription du 11/05/2009
Établi le : Novembre 2012	Approbation du 26/12/2012